

Madame, Monsieur,

De nombreux Lovervallois, comme vous, se sont manifestés ces derniers jours concernant la sécurité lors des festivités de la Saint-Hubert.

Sachez que les décisions de principe accordées au comité organisateur ont été données à un moment où la situation de sécheresse n'avait pas encore été officiellement déclarée.

Ni l'organisateur, ni nous-mêmes, ne pouvions imaginer l'évolution de la situation.

Le Gouverneur de la province de Hainaut a pris un arrêté assez strict le 10 août dernier concernant les mesures de sécurité à cause de la sécheresse. Il en est de même en ce qui me concerne. Ces décisions étaient d'application jusqu'au 31 août.

A la suite de ces arrêtés, je m'en suis entretenu avec Pierre Caudron, le président de l'Asbl organisatrice, en soulevant les risques éventuels d'annulation de certaines activités des festivités. Le président a bien compris ces risques et de commun accord nous avons attendu, avant de prendre une décision définitive, l'évolution des conditions atmosphériques.

Celles-ci ne s'étant pas améliorées, il est évident qu'aucun risque ne pourra être pris lors du prochain week-end.

Malheureusement le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Saint-Hubert de Loverval ne pourra se fêter comme on aurait pu le souhaiter et comme le comité l'avait programmé. C'est en tant qu'organisateur responsable que le président, toujours attentif à la sécurité des marcheurs et des citoyens, a bien compris ces décisions. Il les avait même anticipées depuis quelques jours et je l'en remercie.

Donc concrètement, sans attendre le nouvel arrêté du Gouverneur, lequel confirmera vraisemblablement sa position antérieure, je prendrai dans les prochaines heures, un arrêté communal interdisant le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux, comme ce fut le cas à la Saint-Roch et Saint-Frégo il y a 10 jours.

En ce qui concerne les décharges lors du bataillon carré dans la plaine de la Joncquière, nous aviserons, les responsables de la marche et moi-même, en fin de la semaine. Un contact avec le service des pompiers doit encore être pris.

En espérant vous avoir rassurés, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe BUSINE  
Bourgmestre de Gerpennes